

Communiqué n° 43 du 5 juin 2008

CLINIQUES PRIVÉES

Les salariés des cliniques privées en action

Du 18 au 26 juin 2008, la CFDT santé-sociaux appelle les salariés à se mobiliser pour la réouverture des négociations salariales dans la Convention collective unique.

A ce jour, 12 coefficients de la grille de salaires sont en dessous du SMIC (111 € en dessous pour le 1^{er} coefficient).

En six ans, les salariés de la branche lucrative n'ont vu leurs salaires augmenter que de 6,09 %, ce qui est loin de réduire l'écart salarial patent avec les hôpitaux publics, de l'ordre de 3 à 42 % selon la qualification et l'ancienneté.

Or, les dernières propositions de la Fédération de l'hospitalisation privée, 1 % au 1^{er} juillet et des mesures bas salaires, permettront tout juste de placer le 1^{er} coefficient à 0,11 % au dessus du SMIC. Au 1^{er} juillet 2008, le 1^{er} coefficient sera de nouveau inférieur au SMIC.

Pour obtenir des augmentations significatives permettant une réelle reconnaissance des professionnels des cliniques, la CFDT santé-sociaux exige, avec l'appui des salariés, la tenue d'une séance de négociation le 24 juin 2008.

Contact presse : Mme Dominique Drouet